



## Arnaque et pression assurance

-----  
Par Lo59

Bonjour et tout d'abord merci pour votre aide pour la lecture.

Je suis prestataire et je travaille pour un groupe industriel.

Une comptable du groupe industriel est venu dans l'environnement du travail me proposer de m'aider à faire des économies avec ma complémentaire santé.

Étant donné que c'est une comptable, j'ai naïvement cru que c'était légal son astuce.

Un mois plus tard je reçois un mail de ma mutuelle pour me signaler que je les avais appelé pour me renseigner sur le remboursement d'une prestation de santé. Une personne s'est fait passer pour moi. Je vais voir la comptable qui me met la pression ( menace de mort et intimidation journalier sur le lieu de travail) en me disant de ne pas appeler la mutuelle et de lui donner l'argent une fois le virement fait. Elle me dit aussi qu'il y avait plusieurs personnes dans le coup. Une certaine personne m'a appelé de son téléphone pour me dire des menaces. Actuellement je n'ai que son pseudo mais j'ai réussi à avoir son numéro de téléphone. Le versement a été payé par la mutuelle sur (2700euro il m'ont réclamé 2100 euro). Je lui ai donné l'argent. La rh du groupe me convoque, je rappelle que je suis prestataire. J'accepte, la rh me dit qu'on a prononcé mon prénom sur une histoire d'arnaque de complémentaire. Je lui raconte simplement ce qu'il m'est arrivé. La comptable se fait virer sur le champs et moi je change de site car selon elle j'avais malgré tout accepter l'argent. J'ai appelé immédiatement ma mutuelle pour leur dire que j'avais perçu de l'argent frauduleux. A ce jour, j'ai remboursé ma mutuelle mais j'ai encore des séquelles sur les préjudices morales et surtout qu'on m'accuse d'avoir participé consciemment à cette arnaque. Je voulais savoir si j'avais une possibilité juridique sur la comptable et ces amis, mais aussi sur le groupe industriel qui m'a mis en présence avec cette personne. Je sais par ailleurs que plusieurs personnes du groupe sont dans cette affaire.

Encore une fois merci pour votre aide.

-----  
Par chance

je pense que les personnes qui sont impliquées dans cette affaire avaient pour objectif de vous piéger et de vous faire plonger pour une affaire de corruption montée par elles. elles avaient sûrement un grief contre vous directement ou indirectement et ont voulu se venger en vous proposant une affaire juteuse sans éveiller chez vous le moindre soupçon. La comptable a servi d'appât et a su faire peut-être vibrer la corde sensible pour que vous acceptiez son offre en toute naïveté.

""Le Code de déontologie des experts-comptables est donc le document qui regroupe les règles et obligations des experts-comptables dans l'exercice de leur profession. ... Il vise plutôt à uniformiser les pratiques et l'éthique dans l'exercice de la profession d'expert-comptable.12 mai 2016

Le Code de déontologie des experts-comptableswww.l-expert-comptable.com ? ""

vous trouverez peut-être dans le code de déontologie des comptables matière à porter plainte contre elle

-----  
Par Lo59

Merci pour cette info et pour votre aide. Oui effectivement il semblerai qu'il y a un réseau et que je ne suis pas la seule victime malheureusement.

Je vous souhaite une excellente soirée